

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0971 Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HOUSSI ABDALLAH

Date de naissance :

1942

Adresse :

PARC AMNE BLOC, D. LTC MONDO

Tél. 0671 83 78 74 Total des frais engagés : 101 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 2019-10-10

Nom et prénom du malade : ECHATTABI M. ABDALLAH Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca - Maroc - 29 OCT. 2019

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2019/5/10				DR. M. A. MCHOLY

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Bachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU PARADIS Dr. BOUSTANI BLOC L - N° 8 Hay Mohammadi Tél: 0522.60.80.71	15.12.19	PHARMACIE DU PARADIS Dr. BOUSTANI BLOC L - N° 8 Dar Lamane Hay Mohammadi - CASA Tél: 0522.60.80.71

## **D** ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
D.O.F		DETERMINATION DU COEFFICIENT		

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Maladies des os, des articulations  
et de la colonne vertébrale ( Sciatiques )

Les rhumatismes

Ostéoporose et la goutte

Rhumatologie fonctionnelle

Echographie ostéo-articulaire

PHARMACIE DU PARADIS

Dr. BOUSTANE Zakia

Bloc L - N° 8 Dar Lamane

Hay Mohammad - CASA

Tél: 0522.60.80.71



أمراض العظام، المفاصل والعمود الفقري (بوزلوم)

أمراض الروماتيزم

هشاشة العظام والتقىرس

أمراض الروماتيزم عند الأطفال

فحص المفاصل بالصدى

Casablanca, le: 2019/01/10

M E C H A T A T B I H B A R R A

6900 x 2

Dr. BOUSTANE Zakia  
PHARMACIE DU PARADIS  
BLOC L - N° 8 Dar Lamane  
Hay Mohammad - CASA  
Tél: 0522.60.80.71  
8/01/2019

3/ Duro's

169.00

PHARMACIE DU PARADIS  
Dr. BOUSTANE Zakia  
BLOC L - N° 8 Dar Lamane  
Hay Mohammad - CASA  
Tél: 0522.60.80.71

75. شارع الإمام الشافعى، الزقة 16، بحارة (باء) القدس - البرنوصى

Tél.: 05 22 73 44 42 - E-mail : mounamakhchoune@hotmail.fr

URGENCE 0613 01 25 35

Lot N° / A cor  
Batch N°/Bes  
متحلل قبل

BIOFAR Vita C Acerola bte 20  
PPC: 69.00 DH  
Ut Av : Lot :  
04/2022 9091/11



Lot N° / A consor... Référence avant m :  
Batch N°

BIOFAR Vita C Acerola bte 20  
PPC : 69.00 DH  
كـ قبل :

Ut Av : Lot :  
04/2022 9091/11



LOT:190408D  
PER:04/2022  
PPC:89 DH

LOT:190408D  
PER:04/2022  
PPC:89 DH

Lot: PC0295A  
Per: 01/2023  
PPV: 101DH40

PPV: 169DH00  
PER: 06/22  
LOT: I1512-22

Lot:0H0895D  
Per:07/2022  
PPV:174DH40